

## séparation et droits financiers

## Par frater, le 16/01/2009 à 09:32

mon mari et moi voulons nous séparer, nous habitons un logement de fonction dans le cadre du travail de mon mari (pas de loyer, ni eau ni electricité à payer) nous avons 4 enfants que j'ai élevé (donc cessation activités prof durant10 ans , j'ai actuellement un emploi à mi-temps (650 euros/mois)

je devrais obligatoirement quitter notre logement et devrais prendre un appart dont je devrais m'aquitter du loyer ect...

quel est mon avenir avec si peu de rentrées financières et que devra me verser mon mari sachant que lui n'a ni loyer ni electricité ni eau a régler?

et quels sont mes droits en matière de retraite car nous étions d'accord tout les deux pour que je cesse de travailler afin d'élever nos 4 enfants?